



Accès au dossier de divorce de mes parents

Par **Mlaure**, le **11/03/2010** à **10:18**

Bonjour,

Mes parents sont divorcés depuis 1971, ma mère a été condamnée pour abandon de famille, suite à une enquête de gendarmerie, notre garde a été confiée à mon père. Je souhaiterais avoir accès au dossier complet de divorce ainsi qu'à l'enquête de gendarmerie. Est-ce possible ou faire la demande.

Merci

marie-laure VIETTE